Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/03/2026 - 8915 - 2024 B 06097 - 928 842 434 - AB47 TRANSPORT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

8/15

IDENTIFICATION

31 MARS 2026

Civ. neutre CISSE MOURIHOULE

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20251260084444

Pour le compte de :
SAS AB47 TRANSPORT
7T RUE ROUSSEL
PTE 21
93200 SAINT-DENIS

N° SIREN : 928 842 434
Période déclarée : 15/05/2024 au 31/12/2024
Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Comptes certifiés Exacts

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2024)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	7 T RUE ROUSSEL PTE21		
Code postal	93200	Ville	SAINT-DENIS
		Pays	France'

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Transport de personnes par VTC

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	5 736	Déficit *(report du 2033-B)*	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	13 500	1 800	11 700
TOTAL I *(5)*	13 500	1 800	11 700
2 - Actif circulant			
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	2 312		2 312
Disponibilités	1 236		1 236
TOTAL II	3 548		3 548
TOTAL GENERAL (I + II)	17 048	1 800	15 248

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	200
Résultat de l'exercice	4 876
TOTAL I	5 076
3 - Dettes *(4)*	
Autres dettes	10 172
TOTAL III	10 172
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 248

RENVOIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice : 13 500

AB47 TRANSPORT

S.A.S.U au capital de 200,00 Euros
Siège social : 07 Ter rue Roussel (Pte 21) – 93200 SAINT DENIS
R.C.S : 928 842 434

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Etat des stocks à néant

Le 02/10/2025,

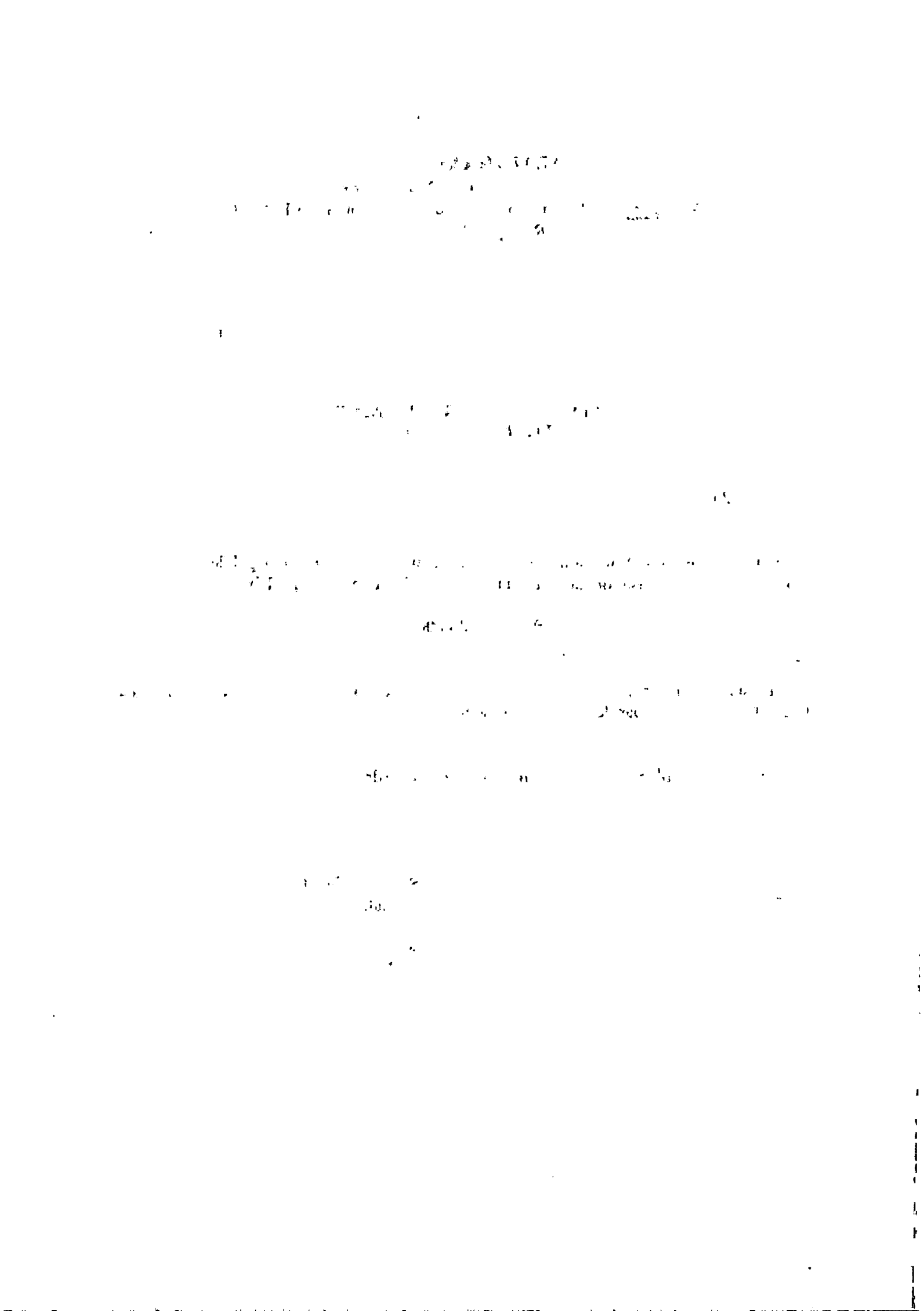
Je soussigné monsieur CISSE Mourihoule, en ma qualité de Représentant légal de AB47 TRANSPORT, sasu immatriculée au RCS de Bobigny par le SIRET N°

928 842 434 00013

J'atteste sur l'honneur par la présente qu'il n'y a pas d'état d'inventaire à éditer au 31/12/2024, car il n'y a pas de stock dans la société.

Ce document est établi pour servir et faire valoir ce que de droit

CISSE Mourihoule
Président.



AB47 TRANSPORT

S.A.S.U au capital de 200,00 Euros

Siège social : 07 Ter rue Roussel (Pte 21) – 93200 SAINT DENIS

R.C.S : 928 842 434

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02/10/2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir un bénéfice de 5 736 euros pour l'exercice 2024.

L'assemblée décide d'affecter le résultat, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **5 736 euros**.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

AB47 TRANSPORT

S.A.S.U au capital de 200,00 Euros

Siège social : 07 Ter rue Roussel (Pte 21) – 93200 SAINT DENIS

R.C.S : 928 842 434

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 02/10/2025

Le 02/10/2025 à 10h00, l'associé Mónsieur CISSE Mourihoule a pris les décisions suivantes :

Décision 1

L'associé approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 5 736 euros

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision 2

L'assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir un bénéfice de 5 736 euros Pour l'exercice 2024 et le report à nouveau pour un montant de 5 736 **euros**. Les capitaux propres sont, de ce fait, valorisés à **5 076 euros**.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de convention de la Nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

Décision 3

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à L'effet d'accomplir toutes des formalités légales.

Plus rien n'étant l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Mourihoule CISSE

